

COMMUNIQUE DE PRESSE

À Mamoudzou, le 05/02/2026

6 cas de variole B (Mpox) identifiés à Mayotte depuis le début de l'année

Ce jeudi 5 février, trois cas supplémentaires de variole B (Mpox) ont été identifiés sur le territoire et pris en charge rapidement grâce au système de veille et de surveillance accrue mis en place à Mayotte en lien avec le Centre Hospitalier, l'offre de ville et les différents acteurs en santé de l'île.

Au total, 6 cas de variole B ont été confirmés à Mayotte.

Renforcement des mesures de surveillance et de prise en charge

Suite à la détection de ces nouveaux cas, l'Agence Régionale de Santé renforce ses mesures de surveillance et de prise en charge :

- Renforcement du système de dépistage au CHM
- Consolidation des enquêtes épidémiologiques de l'ARS en lien avec Santé Publique France
- Déploiement de la vaccination réactive systématique auprès des cas contacts
- Mise en place d'un parcours de soin dédié pour la prise en charge des cas confirmés et suspects au CHM
- Renforcement du contrôle sanitaire aux frontières

L'ARS rappelle que la transmission interhumaine du virus intervient principalement par contact direct avec les lésions cutanées ou les muqueuses d'une personne infectée, notamment lors de relations sexuelles, qu'elles soient protégées ou non.

Toute personne ayant effectué un voyage récent dans une zone à risque et/ou ayant des symptômes évocateurs (fièvre associée à une éruption cutanée avec des vésicules) est invitée à :

- contacter rapidement son médecin traitant ou le SAMU centre 15 ;
- s'isoler dans l'attente d'un avis médical, éviter les contacts rapprochés avec d'autres personnes.

Toute personne effectuant un voyage à Madagascar et aux Comores est invitée à respecter les mesures barrières :

- se laver fréquemment les mains ;
- éviter tout contact étroit avec des personnes malades qui présentent une éruption cutanée ;
- éviter tout contact avec les objets potentiellement contaminés par une personne malade (vêtements, linge de maison, vaisselle).

DES QUESTIONS ?

Appelez le numéro vert « mpox info service » au **0 801 90 80 69**

(tous les jours de 10h à 1h, appel et service gratuit et anonyme)

ou RDV sur le site internet www.mpox-info-service.fr

Contact presse :

06.39.60.74.27 / 06.39.62.41.96
ars-mayotte-com@ars.sante.fr

Centre Kinga – 90, route nationale
Kaweni – 97600 Mamoudzou
02.69.61.12.25

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de l'ARS (ars-mayotte-dpo@ars.sante.fr)